

AVIS D'AUDIENCE SUR LES TARIFS

London Hydro Inc. a déposé une requête en vue de modifier ses tarifs de distribution d'électricité à compter du 1^{er} mai 2024

Si la requête est approuvée telle quelle, la facture d'un client résidentiel type et d'un client de services généraux type de London Hydro serait modifiée à la hausse de la manière suivante :

Client résidentiel (750 kWh)	1,32 \$ par mois
Client de services généraux dont la demande est inférieure à 50 kW (2 000 kWh)	1,15 \$ par mois

D'autres clients, notamment les entreprises, seront également touchés. Il est important d'examiner la requête attentivement afin de déterminer si vous serez concernés par les changements proposés.

London Hydro propose un remboursement aux contribuables de 4 425 452 \$ dans le cadre d'un rajustement rétroactif, relatif aux soldes précédemment approuvés pour la période de 2015 à 2020, en raison d'une erreur liée aux frais de Rajustement global de la SIÈRE. Les conséquences sur la facture mentionnées ci-dessus n'incluent pas le rajustement rétroactif.

À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Le requérant a demandé une audience écrite et la CEO prévoit y procéder. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette requête.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette requête et de participer au processus.

Rendez-vous sur le site

www.oeb.ca/fr/participez et utilisez le numéro de dossier

EB-2023-0037 pour :

- Examiner la requête;
- Envoyer une lettre comportant vos commentaires;
- Présenter une demande pour devenir un intervenant.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le

16 novembre 2023 si vous souhaitez :

- Fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- Présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous demandez à devenir un intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

EN SAVOIR PLUS

Ontario Energy Board

 1 877-632-2727 TTY: 1-877-632-2727

 Monday - Friday 8:30 AM - 5:00 PM

 oeb.ca/notice

London Hydro

 519-661-5503

 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h

 LondonHydro.com